

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11 Eveil 1.1			
Code	PEIM1B11PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Anne LISART (anne.lisart@helha.be) Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be) Aurélie DE HERTOIGH (aurelie.de.hertogh@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be) Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be) Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique

- spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B11PPA	Formation scientifique 1	15 h / 1 C
PEIM1B11PPB	Formation historique 1	15 h / 1 C
PEIM1B11PPC	Formation géographique 1	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B11PPA	Formation scientifique 1	10
PEIM1B11PPB	Formation historique 1	10
PEIM1B11PPC	Formation géographique 1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

" L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

5. Cohérence pédagogique

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes les trois associées dans la discipline d'éveil dans les écoles fondamentales

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique 1			
Code	12_PEIM1B11PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'AA *Formation scientifique* doit aider l'étudiant à se constituer un bagage minimal de base ainsi qu'une manière efficace et adéquate d'enseigner les sciences à l'école primaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours vise à :

- acquérir une connaissance de base concernant le règne animal (origine, anatomie, physiologie, adaptations,...);
- pouvoir établir des critères de classement sur la phylogénie des animaux à partir de caractères morphologiques;
- acquérir une certaine logique de raisonnement ainsi qu'une rigueur de présentation dans l'explication de certains phénomènes;
- susciter le questionnement et l'esprit critique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Classification phylogénétique du règne animal;
- Etude plus approfondie de certains groupes animaux.

Démarches d'apprentissage

Les heures de cours font alterner des séances théoriques, de recherche et d'analyse.

Dispositifs d'aide à la réussite

Entretiens individuels

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Schémas de cours sur power point

Centre de Documentation- HELHa Gosselies

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se vaudra formative lors d'entretiens, d'exercices.

Examen oral

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique 1			
Code	12_PEIM1B11PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de Formation historique doit aider l'étudiant(e) à se doter d'un bagage minimal de base pour envisager l'enseignement de l'Histoire à l'Ecole primaire. L'étudiant(e) sera ainsi amené(e) à démontrer :

- sa compréhension de l'Histoire comme science humaine spécifique et des finalités de l'enseignement de l'Histoire ;
- sa maîtrise d'un cadre de référence (chronologie, concepts et savoirs) relatif à l'histoire, plus particulièrement de nos régions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage ;
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage ;
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Enseigner l'Histoire à l'Ecole primaire
- Définition de l'Histoire : source, apports et limites
- L'enfant, le temps et l'histoire
- La Préhistoire : aux origines de l'humanité

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux et exercices pratiques.
Lecture imposée d'un ouvrage de référence.

Dispositifs d'aide à la réussite

Corrections annotées et/ou collectives des éventuels travaux et exercices réalisés en cours de quadrimestre.

Documents fournis sur connected.

Entretiens individuels si nécessaire et/ou à la demande des étudiants.

Sources et références

1. **FALAIZE, B. (2015). Enseigner l'histoire à l'école. Donner goût et interroger le passé pour faire sens aujourd'hui, Paris, Ed. Retz.**
2. Fédération Wallonie-Bruxelles. (2022).Référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale

D'autres ouvrages et articles de référence seront mentionnés au cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Documents distribués au cours et/ou mis à disposition sur la plateforme
- PowerPoints mis à disposition sur la plateforme
- Lecture imposée

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit portant sur la matière abordée lors des séances de cours et la lecture imposée.

Il sera demandé à l'étudiant(e) de faire la preuve de son appropriation des contenus et concepts (restitution, compréhension et regard critique). La correction de la langue est prise en compte lors de cet examen.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activité.s d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Un examen non présenté sera à présenter lors de la session suivante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique 1			
Code	12_PEIM1B11PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'AA *Formation géographique* donne aux futurs enseignants les outils nécessaires pour construire, avec les enfants, des repères et des modes de lecture concernant l'interprétation de la diversité des paysages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours vise à :

- savoir observer, analyser, expliquer, évaluer, dégager des relations;
- rechercher, traiter l'information et synthétiser les données;
- parfaire des connaissances géographiques de base et utiliser un vocabulaire approprié;
- se positionner en tant que citoyen.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les cartes et les plans:
 - découverte des éléments constitutifs
 - analyse et observation générale des facteurs géographiques physiques, économiques et humains
- Gosselies :
 - étude du relief
 - étude de l'hydrographie

Démarches d'apprentissage

Le cours alterne séances théoriques et séances d'exercices.

Dispositifs d'aide à la réussite

Entretiens individuels

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Schémas de cours et Power Point,

Cartes IGN, cartes d'atlas (Erasme), cartes du schéma de structure de Charleroi

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se verra formative lors d'entretiens, de séances d'exercices, de corrections intermédiaires.

Examen écrit

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).